



**COMPTE RENDU DE LA RENCONTRE PUBLIQUE
EXAMEN DES INSTALLATIONS
École catholique Sacré-Cœur, New Liskeard**

**Jeudi 16 janvier 2014
18 h**

1. Bienvenue et prière

S. Petroski souhaite la bienvenue à tous et à toutes. Nous récitons la prière ensemble.

2. Compte rendu de la réunion publique du 4 décembre 2013

S. Petroski passe en revue le compte rendu de la dernière réunion publique du 4 décembre 2013.

3. Ébauche du rapport du comité d'évaluation des installations de l'École catholique Sacré-Cœur

S. Petroski présente l'ébauche du rapport du comité d'évaluation des installations de l'École catholique Sacré-Cœur.

4. Questions et commentaires

*Est-ce que la recommandation est de fermer l'É.C. Sacré-Cœur ou l'édifice seulement?
Est-ce que le Paradis des petits est sous le nom de l'É.C. Sacré-Cœur?*

La communauté scolaire désire mettre davantage l'accent sur le point de sécuriser un endroit dans la cour d'école à l'É.C. St-Michel pour les plus jeunes, comme indiqué dans l'ébauche du rapport.

En mentionnant dans le rapport la question du transfert des élèves de la 7^e et 8^e année à l'École secondaire catholique Ste-Marie est-ce que ceci ouvre la possibilité à un tel transfert?

Non. Étant donné que cette question a été longuement débattue lors des 2 premières réunions publiques, le comité d'évaluation des installations a cru bon l'inclure dans le rapport. Ceci n'est toutefois pas une option pour l'instant.

La deuxième recommandation du rapport est que le Conseil approuve le transfert des élèves de la 1^{re} à la 3^e à l'É.C. St-Michel et que les élèves de la maternelle et du jardin demeurent au Paradis des petits, et ce, pour l'année scolaire 2014-2015. Est-ce que ceci veut dire que les élèves de la maternelle et du jardin seront au Paradis des petits seulement pendant l'année scolaire 2014-2015?

Non. La recommandation est que ce changement prenne effet à partir de l'année scolaire 2014-2015.

Est-ce que le ministère de l'Éducation peut nier la décision du Conseil?

Non. Le ministère s'attend que le Conseil maximise ses espaces. Le Conseil répond aux attentes du ministère.

Quand est-ce que le personnel, les élèves et les parents pourront prévoir des activités de transition?

L'ébauche du rapport sera remise à la directrice de l'Éducation, Mme Lorraine Presley qui en fera l'étude pour ensuite présenter sa recommandation à la table politique. La décision officielle sera présentée à la réunion publique du conseil scolaire le 25 février. Le processus de transition pourra être entamé par la suite.

S. Petroski remercie les membres de la communauté pour leur présence, leur engagement et leur appui tout au long du processus.

5. Clôture de la réunion

18 h 20